



Publication de l'index d'égalité salariale femmes-hommes

Paris, le 28 février 2023 : Depuis plusieurs années, HiPay poursuit ses efforts pour assurer l'égalité entre les femmes et les hommes.

C'est pari tenu, puisque pour la période du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022, le résultat de l'index égalité* de la société HiPay SAS est très encourageant, avec une note de 90 sur 100.

Les notes obtenues pour chacun des indicateurs sont les suivantes :

- Les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes : 35/40
- L'écart de répartition des augmentations individuelles : 35/35
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité : 15/15
- La parité parmi les dix salariés ayant les plus hautes rémunérations : 5/10

HiPay continue de faire de ce sujet une priorité et se mobilise pour assurer l'égalité dans son environnement de travail.

Publication 2022 à retrouver [ici](#).

**Depuis le 1er janvier 2019, l'index de l'égalité salariale femmes-hommes a été instauré par la Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel. L'index permet aux entreprises de mesurer l'égalité salariale femmes-hommes au sein de leur structure.*

A propos de HiPay

HiPay est un prestataire de services de paiement global. En exploitant la puissance des données de paiement, nous participons à la croissance de nos marchands en leur donnant une vision à 360° de leurs activités. Plus d'informations sur hipay.com HiPay Group est coté sur Euronext Growth (code ISIN : FR0012821916 – ALHYP).

Relations Presse

Annie Hurley (CMO)
+33 (0)6 81 16 07 52
ahurley@hipay.com